

Les cités-jardins d'Ile-de-France, une certaine idée du bonheur 17 octobre 2018 – 2 juin 2019

Matérialisant le concept établi par l'Anglais Ebenezer Howard à la toute fin du XIX^e siècle, le principe des Cités-jardins a inspiré la politique du logement social en France durant l'entre-deux-guerres. Encore aujourd'hui, la mixité sociale, la présence d'équipements collectifs et d'espaces verts, la densité de population faible et l'organisation urbaine de ces quartiers sont particulièrement étudiés notamment pour la construction des éco-quartiers. Le MUS-Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes avec l'aide de l'Association Régionale des Cités-Jardins expose la singularité de ces quartiers en Ile-de-France.



Il y a exactement 120 ans, en 1898, l'urbaniste Ebenezer Howard théorise le concept de Cité-jardins dans son ouvrage *Tomorrow : A peaceful path to real reform*. En France, en pleine crise du logement, l'idée séduit les penseurs et hommes politiques tel Henri Sellier, conseiller général du département de la Seine et maire de Suresnes. Impulsées par la loi Cornudet, prémices des lois de planification urbaines dont on fête le centenaire en 1919, plus de soixante-dix cités-jardins sont construites pendant l'entre-deux-guerres autour de Paris.

« La Cité-jardins de Suresnes est l'une des plus notables, cela m'a donc semblé important et logique que le MUS de Suresnes conçoive une telle exposition. Ce projet me tient à cœur depuis l'ouverture du MUS en 2013 » confie Marie-Pierre Deguillaume, directrice et commissaire de l'exposition.

L'exposition ambitionne de « montrer la diversité de ces cités-jardins tout en déterminant leurs traits communs » explique Emeline Trion chargée des collections et co-commissaire de l'exposition. Les recherches préalables à l'exposition ont permis aux spécialistes de l'urbanisme social de recenser les différentes cités-jardins franciliennes et de récolter de nombreux entretiens menés auprès des habitants. Ces témoignages rythment l'exposition aux côtés de documents rarement montrés tels des photographies anciennes et

contemporaines ou des plans d'origine issus du fonds des archives du XX^e siècle de la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Le contexte dans lequel se sont développées les Cités-jardins au moment de l'émergence du logement social et les premières initiatives font l'objet de la première partie de l'exposition. La deuxième partie s'attèle à définir ce qu'est une cité-jardins à travers de nombreux exemples de Chatenay-Malabry à Stains en passant par Suresnes, Trappes, Epinay-sur-Seine, Cachan et bien d'autres villes encore. Enfin, la question est posée du futur des Cités-jardins et du concept urbain qui s'y rattache.

De grandes fresques de photographies donnent à voir l'extrême richesse des formes du bâti et du végétal dans ces quartiers. Des dispositifs de médiation permettent aux visiteurs, petits et grands, de se familiariser en s'amusant avec les Cités-jardins jusqu'à la reconstitution d'un appartement tel qu'on pouvait en trouver dans une Cité-jardins des années 1930.

En collaboration avec le service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France, un **ouvrage de plus de 200 pages** est édité, présentant les 80 cités-jardins recensées sous forme d'articles thématiques rédigés par des spécialistes et d'un répertoire.

L'exposition *Les cités-jardins d'Ile-de-France : une certaine idée du bonheur* se prolongera à partir de 2019-2020 par une **version itinérante**.

Vernissage à 19h Mardi 16 octobre

En fonction des demandes, des visites médias de l'exposition pourront être organisées à partir du 15 octobre.